



**Communiqué de presse  
de George PAU-LANGEVIN,  
ministre des Outre-mer**

Paris, jeudi 24 mars 2016

**L'Assemblée nationale adopte à l'unanimité la PPL de Serge  
Letchimy sur la coopération régionale Outre-mer**

La Ministre des Outre-mer se félicite de l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale ce matin de la proposition de loi, déposée par le Député Serge Letchimy, relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et à la coopération des Outre-mer dans leur environnement régional.

Ce texte, d'initiative parlementaire et soutenu par le Gouvernement, constitue une avancée majeure pour l'insertion des Outre-mer dans leur environnement régional grâce à un assouplissement du cadre législatif leur permettant d'intervenir plus directement dans les actions de coopération régionale. Il ouvre ainsi la voie au développement de nouveaux leviers de croissance économique et d'échanges.

Ainsi, l'adoption de cette proposition de loi consacre les engagements pris par le Président de la République lors de son déplacement aux Antilles au mois de mai 2015 et au cours duquel, il avait souhaité « *accroître les possibilités d'intervention des collectivités ultramarines dans l'action diplomatique* » de la France.

Véritables « têtes de ponts avancées de la France » dans les trois océans, les Outre-mer constituent un atout pour le rayonnement de notre pays dans l'environnement régional respectif de chacune des géographies. Ces atouts restent à être valorisés et développés. C'est tout le sens de cette proposition de loi.

L'examen du texte au Parlement se poursuivra au Sénat dans les semaines à venir afin que ce texte important pour les Outre-mer puisse être définitivement adopté.